Institut Ancrage
Conseil et formation

Programme de formation
PRAP2S ALM Version 2026

Objectifs :
- Contribuer au bien-être de l'intervenant à domicile ou en établissement, et des personnes à mobilité réduite en ayant des gestes adaptés dans les actes de la vie quotidienne- Réduire les accidents du travail

Public concerné et prérequis :
Tout public sans prérequis.

Qualification des intervenants :
Formateur agréé par l'INRS et la CARSAT

Moyens pédagogiques et techniques :
- Accueil des stagiaire dans une salle dédiée à la formation- Documents support de formation projetés et distribués

Durée, effectifs :
28 heures.
10 stagiaires.

Programme :
Compétence 1 : Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son

Modalités d'évaluation des acquis :
La certification Prévention des Risques liés à l'Activité Physique est réalisée en fin de formation.

Sanction visée :
L'évaluation réussie donne lieu à l'obtention du certificat : Acteur Prévention PRAP2S pour une durée de validité de 2 ans.Le certificat est édité sur la base des résultats du stagiaire aux épreuves de certification.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :
Matériel de prise de notes

Délais moyens pour accéder à la formation :

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :
- Les gestes techniques abordés en formation peuvent ne pas être adaptés à certains type de handicaps. Un avis médical peut être requis.- La formation est accessible en INTER ou INTRA sur demande

Taux de réussite à la formation :

100%

Taux de satisfaction de la formation :
Chiffres 2024 : Satisfaction globale : 4.63/5 Animation : 3.57/4
Possibilité d'adaptation professionnelle : 3.38/4

Tarif :
750,00 €